

Session annuelle du Conseil d'administration

Rome, 7-11 juin 2010

### **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

Point 7 de l'ordre du jour

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE WFP/EB.A/2010/7-E/Add.1 29 avril 2010

**ORIGINAL: ANGLAIS** 

# **RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX** RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'IPSR TIMOR-LESTE 103881

Assistance aux populations vulnérables

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (http://www.wfp.org/eb).

# NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice, RMP\*: Mme R. Hansen tél.: 066513-2008

Fonctionnaire principal chargé de la gestion des résultats, RMP:

M. K. Owusu-Tieku tél.: 066513-3018

Chargée de la gestion des résultats, Mme M. Hassinen-Agoya tél.: 066513-3752 RMP:

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



<sup>\*</sup> Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle

WFP/EB.A/2010/7-E/Add.1 3

### **CONTEXTE**

1. Ce document présente la réponse détaillée du Secrétariat aux recommandations formulées dans l'évaluation de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 103881 au Timor-Leste.

- 2. Le Secrétariat prend note de ces recommandations et engagera des actions afin de garantir un financement durable et d'améliorer la capacité des autorités de gérer les programmes d'assistance alimentaire.
- 3. Le Secrétariat préconise une mobilisation conjointe des ressources de la part du Gouvernement et des donateurs ainsi que des mesures de renforcement de la capacité des pouvoirs publics de gérer les programmes après le transfert des responsabilités.



<
<
П
πi
~
Щ
m
۳
$\rightarrow$
<
N
$\hat{\mathbf{C}}$
=
$\circ$
⋞
$\neg$
Ш
$\sim$
⇗
Ω
Q

Recommandations		Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
1.	Continuer de sensibiliser les donateurs et le Gouvernement à l'importance d'assurer le financement de l'IPSR 103881: les ressources actuelles sont insuffisantes pour mener à bien l'intervention et le Gouvernement n'est pas encore en mesure d'assumer la responsabilité de la sécurité alimentaire.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Le PAM a proposé au Gouvernement et aux donateurs un modèle de mobilisation conjointe des ressources pour 2010-2013 aux termes duquel la part de financement assurée par le Gouvernement augmente progressivement et celle des donateurs diminue proportionnellement. À la fin de 2013, le Gouvernement assumera l'ensemble des responsabilités.  Des réunions se tiennent actuellement entre des hauts fonctionnaires du Gouvernement et des représentants des donateurs.	Juin 2010
2.	Maintenir la présence du PAM avec une nouvelle IPSR axée sur le renforcement des capacités du Gouvernement à gérer la sécurité alimentaire et la nutrition; et étudier les moyens d'aider le Gouvernement à résoudre les problèmes de sécurité alimentaire sur le long terme; il faudrait appuyer le développement des capacités gouvernementales par un financement sous une forme ou une autre; en attendant l'amélioration des capacités, il conviendrait de poursuivre les programmes axés sur l'alimentation.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Une nouvelle IPSR de deux ou trois ans va être élaborée en mai/juin 2010. Le choix des activités axées sur l'alimentation dépendra de l'issue des discussions sur le modèle de mobilisation des ressources. L'IPSR aura pour principale composante un programme solide de renforcement des capacités du Gouvernement, prévoyant notamment une aide destinée à contribuer à mettre en place un système de suivi de la sécurité alimentaire et d'intervention en cas de crise; ce volet nécessitera un financement séparé.	Juin 2010
3.	Améliorer la chaîne d'approvisionnement: i) en établissant des entrepôts au niveau des bureaux auxiliaires dont dépendent les points de livraison avancés; ii) en organisant l'acheminement aux points de livraison finale; iii) en améliorant le stockage dans les écoles et les centres de SNMI; iv) en abandonnant les points de distribution de remplacement; et v) en faisant directement appel aux entreprises de transport d'Oecussi.	Bureau de pays	La recommandation est partiellement acceptée: i) de nouveaux points de livraison avancés relevant des bureaux auxiliaires de Maliana et Baucau ont été établis; ii) la reconstruction de magasins aux points de livraison avancés n'a pas été possible faute de financement; iii) il est envisagé de financer les mesures d'amélioration du stockage aux points de distribution finale dans le cadre de l'opération spéciale 10797; iv) les points de distribution de remplacement sont maintenus au strict minimum; et v) un contrat a été signé avec un transporteur d'Oecussi en septembre 2009.	Août 2010
4.	Faire l'état des lieux de la structure logistique actuelle et proposer des améliorations.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Une évaluation des capacités logistiques a été menée en octobre 2009. L'opération spéciale en cours répond au problème de l'entreposage aux points de distribution finale dans les écoles, les centres de soins et les postes sanitaires.	Août 2010



Recommandations		Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
5.	Appuyer la mise sur pied d'une équipe gouvernementale chargée de la logistique qui pourrait être interministérielle ou basée au sein du Ministère de la sécurité sociale.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Il est peu vraisemblable que le Gouvernement approuve ou soit en mesure de gérer une équipe logistique interministérielle. Dans le cadre de l'opération spéciale, le PAM renforcera les capacités logistiques des ministères de l'éducation, de la solidarité sociale et de la santé.	Août 2010 avec transfert à la nouvelle IPSR
6.	Développer les capacités des agents chargés du suivi pour tous les programmes axés sur l'alimentation en renforçant leur formation.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. En novembre/décembre 2009 et en février/mars 2010, une formation à la sécurité alimentaire et à la nutrition a été dispensée à tous les assistants chargés du suivi des produits alimentaires et aux homologues gouvernementaux des districts.  Au deuxième trimestre 2010, une autre formation portant sur un système de flux de données et une base de données de suivi et d'évaluation est programmée à l'intention des assistants chargés du suivi.	Achevée Juin 2010
7.	Élaborer des stratégies de transfert de la responsabilité du programme d'alimentation scolaire et accroître les moyens techniques du bureau de pays afin que celui-ci puisse à son tour renforcer les capacités du Ministère de l'éducation, y compris en fournissant des connaissances actualisées sur ce type de programme.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Le modèle proposé par le PAM pour la mobilisation des ressources (voir recommandation 1) permettra un transfert progressif et responsable des programmes de repas scolaires sous tous leurs aspects. Si ce modèle devait être refusé, les programmes de repas scolaires ne figureraient plus dans l'assistance fournie par le PAM au Timor-Leste. Si des fonds sont disponibles, le PAM continuera de renforcer les capacités du Ministère de l'éducation dans le cadre de l'opération spéciale en cours.	2011–2013
			Le renforcement des capacités se poursuit avec l'aide du Fonds fiduciaire brésilien; le consultant en alimentation scolaire a repris son travail au Ministère de l'éducation en janvier 2010.	Fin de l'IPSR (août 2010)
8.	Appuyer le Ministère de l'éducation pour l'expérimentation des achats locaux destinés au programme d'alimentation scolaire, et faciliter l'élargissement de cette formule pour en faire une stratégie nationale si cela est possible.	Bureau de pays	Le Gouvernement et plusieurs partenaires au développement augmentent la production vivrière, mais les excédents saisonniers ne sont pas suffisants pour être commercialisés. Les capacités de planification et les moyens logistiques du Ministère de l'éducation et de ses antennes dans les districts, sont encore inadéquats. Le PAM coopérera avec le ministère s'il y a lieu, afin de mettre en place des systèmes d'achat décentralisé.	2011–2013



>
≤
П
πi
$\sim$
щ
$\omega$
➣
:-
$\sim$
0
ユ
$\overline{}$
$\simeq$
~Ĩ
٦,
Ш
٧.,
$\mathbf{\nabla}$
6
$\stackrel{\smile}{\sim}$
9
٠.

Recommandations		Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
9.	Aligner le programme de SNMI sur les actions proposées à l'annexe 5G du rapport d'évaluation complet, et interrompre le programme d'alimentation scolaire pour les enfants de 24 à 59 mois.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Le bureau de pays assurera la liaison avec le Ministère de la santé et proposera l'arrêt de la supplémentation alimentaire des enfants âgés de 24 à 59 mois, en vue d'une mise en œuvre dans le cadre de la nouvelle IPSR.	Juin 2010
10.	Encourager les communautés et les autorités locales à augmenter le nombre de projets qui améliorent directement la production d'avoirs jugés importants pour en garantir l'entretien, et à demander une assistance technique pour la réalisation des travaux.	Bureau de pays	Les activités VCT/VCA ont été suspendues à partir du début 2010 par manque de ressources. La reprise des activités VCA dans le cadre de la nouvelle IPSR sera décidée au cours du processus d'élaboration.	Juin 2010

